

DIRECTION GENERALE
DES FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Commune : SAPOGNE-ET-FEUCHERES (400)
Section : ZB
Feuille(s) : 000 ZB 01
Echelle d'origine : 1/2000
Echelle d'édition : 1/2000
Date de l'édition : 08/02/2019
Date de saisie : 01/01/1961

N° d'ordre du document d'arpentage : 203 R
Document vérifié et numéroté le 08/02/2019
A CHARLEVILLE-MEZIERES
Par VAILLIER Arnaud
Inspecteur des Finances Publiques
Signé

Cachet du service d'origine :

CHARLEVILLE-MEZIERES
CITE ADMINISTRATIVE
BP 858
08011 CHARLEVILLE-MEZIERES
Téléphone : 03.24.56.60.46
Fax : 03.24.56.60.57
cdif.charleville-mezieres@dgrfp.finances.gouv

CERTIFICATION

(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1959)

Le présent document d'arpentage, certifié par les
propriétaires sous-signés (3) a été établi (1) :
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au
bureau ;
B - En conformité d'un piquetage effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage,
dont copie ci-jointe, dressé le ____ / ____ / ____
par _____
géomètre à _____
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance
des informations portées au dos de la chemise
6463.
A _____ le _____

Modification selon les énonciations d'un acte de bornage

D'après le document d'arpentage dressé
Par VANNIER ACTE (2)
Réf. :
Le 22/01/2019

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre).
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avocat, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...)



Direction générale des finances publiques
Cellule d'assistance du SPDC
Tél : 0 810 007 830
(prix d'un appel local à partir d'un poste fixe)



N° de dossier

du lundi au vendredi
de 8h00 à 18h00
Courriel : esi.orleans.ADspdc@dgfip.finances.gouv.fr

Extrait cadastral modèle 1

conforme à la documentation cadastrale à la date du 12/02/2019
validité six mois à partir de cette date.

Extrait confectionné par : SCP Jean-Pierre VANNIER Olivier VANNIER

SF1900701545

DESIGNATION DES PROPRIETES

Département : 008				Commune : 400 SAPOGNE-ET-FEUCHERES						
Section	N° plan	PDL	N° du lot	Quote-part Adresse	Contenance cadastrale	Renvoi	Désignation nouvelle			
							N° de DA	Section	n° plan	Contenance
ZB	0017			LA GRANDE RUELLE	9ha39a60ca		400 0000203	ZB	0057	1ha37a37ca
							400 0000203	ZB	0058	8ha00a75ca

OBSERVATIONS DU SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE

Décrets modifiés du 4 janvier 1955 art. 7 et 40 et du 14 octobre 1955 art. 21 et 30
Page 1 sur 1

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS